



## Naturalisation par mariage

-----  
Par Francois99

Dans quel délai une demande de naturalisation par mariage déposée en septembre 2021, à Lyon, par une personne d'un pays européen non-membre de l'UE - résidant et travaillant légalement en France depuis plus de 10 ans et mariée à un Français avec qui elle a trois enfants - peut-elle aboutir ? Est-il réaliste d'obtenir une réponse d'ici la fin de cette année ? Existe-t-il un moyen d'accélérer la procédure ?

Cette demande de naturalisation a été déposée à une date où l'intéressée et son mari vivaient toujours ensemble - ce qui n'est maintenant plus le cas. Cet état de fait peut-il constituer un obstacle ?

-----  
Par isernon

bonjour,

une des conditions pour obtenir la nationalité française par mariage est que la communauté de vie doit être continue depuis votre mariage.

voir ce lien :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2726http://]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2726http://[/url]

salutations